

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

- **1.1 Identificateur de produit**
  - **Nom du produit:** *IRSA Platinum 3000 Parkettwasserlack, ultramatt*
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
  - **Secteur d'utilisation**
    - SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs
    - SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
  - **Catégorie du produit PC9a** Revêtements et peintures, solvants, diluants
  - **Catégorie de processus PROC10** Application au rouleau ou au pinceau
  - **Fonction technique** Agent de placage
  - **Emploi de la substance / de la préparation** Vernis
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
  - **Producteur/fournisseur:**  
IRSA Lackfabrik Irmgard Sallinger GmbH  
An der Günz 15  
D-86489 DEISENHAUSEN  
DEUTSCHLAND  
Telefon: +49-82 82-89 44-0
  - **Service chargé des renseignements:** Département de la sécurité des produits/ E-mail : labor@irsa.de
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Giftnotruf Freiburg: +49-7 61-19 240

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
  - **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
  - **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant
    - **Pictogrammes de danger** néant
    - **Mention d'avertissement** néant
    - **Mentions de danger** néant
  - **Indications complémentaires:**
    - EUH208 Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
    - EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
- **2.3 Autres dangers**
  - **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
    - **PBT:** Non applicable.
    - **vPvB:** Non applicable.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
  - **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 25322-69-4 Poly(propenoxid)	⚠ Acute Tox. 4, H302	≥0–≤2,5%
NLP: 500-039-8		

· **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**

BENZISOTHIAZOLINONE, Chloro-5-méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 + méthyl-2-isothiazoline-4-one-3 + du chlorure de magnésium et du nitrate de magnésium

(suite page 2)



Nom du produit: IRSA Platinum 3000 Parkettwasserlack, ultramatt

(suite de la page 1)

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### · 4.1 Description des premiers secours

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

##### · 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.

· **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

· **6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

#### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

Nom du produit: IRSA Platinum 3000 Parkettwasserlack, ultramatt

(suite de la page 2)

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
  - Stockage:
    - Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
    - Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
    - Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- 8.1 Paramètres de contrôle
  - Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:  
Sans autre indication, voir point 7.
  - Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
    - Remarques supplémentaires:  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- 8.2 Contrôles de l'exposition
  - Equipement de protection individuel:
    - Mesures générales de protection et d'hygiène: Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
    - Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
    - Protection des mains:  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
      - Matériau des gants  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
      - Temps de pénétration du matériau des gants  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
    - Protection des yeux: Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
  - Indications générales
    - Aspect:
      - Forme: Liquide
      - Couleur: Trouble
    - Odeur: Faible, caractéristique
    - Seuil olfactif: Non déterminé.
  - valeur du pH à 20 °C: 7,6–7,9

(suite page 4)

Nom du produit: IRSA Platinum 3000 Parkettwasserlack, ultramatt

(suite de la page 3)

· <b>Changement d'état</b>	
· Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
· Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
· <b>Point d'éclair</b>	61 °C
· <b>Inflammabilité (solide, gaz):</b>	Non applicable.
· <b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
· <b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Limites d'explosion:</b>	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· <b>Pression de vapeur à 20 °C:</b>	23 hPa
· <b>Densité à 20 °C:</b>	1,041 g/cm <sup>3</sup>
· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Taux d'évaporation:	Non déterminé.
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Entièrement miscible
· <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité:</b>	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique à 20 °C:	20 s (DIN 53211/4)
· <b>Teneur en solvants:</b>	
· VOC (CE)	8,37 %
· <b>Teneur en substances solides:</b>	35,5 %
· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
  - **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
  - **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 5)

Nom du produit: IRSA Platinum 3000 Parkettwasserlack, ultramatt

(suite de la page 4)

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	>25.000–<50.000 mg/kg
------	------	-----------------------

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Indications toxicologiques complémentaires:

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Autres indications écologiques:

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 6)



Nom du produit: IRSA Platinum 3000 Parkettwasserlack, ultramatt

(suite de la page 5)

- **Emballages non nettoyés:**
  - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
  - **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- **14.1 Numéro ONU**
  - ADR, IMDG, IATA néant
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
  - ADR, IMDG, IATA néant
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
  - ADR, ADN, IMDG, IATA
  - Classe néant
- **14.4 Groupe d'emballage**
  - ADR, IMDG, IATA néant
- **14.5 Dangers pour l'environnement:** Non applicable.
- **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC** Non applicable.
- "Règlement type" de l'ONU: néant

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
  - **Directive 2012/18/UE**
    - **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
  - **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**  
Aucun des composants n'est compris.
  - **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**
    - **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**  
Aucun des composants n'est compris.
    - **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**  
Aucun des composants n'est compris.
    - **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**  
Aucun des composants n'est compris.

(suite page 7)



Nom du produit: IRSA Platinum 3000 Parkettwasserlack, ultramatt

(suite de la page 6)

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

· **Service établissant la fiche technique:** Abteilung Umweltschutz

· **Contact:** -

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

· **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**